

# VIVE LE MARXISME-LÉNINISME-MAOÏSME ! VIVE LA GUERRE POPULAIRE !

---

ELOI MACHORO (flnks)

Déclaration destinée à la 3<sup>e</sup> Assemblée  
Générale du Conseil Mondial des peuples  
indigènes (1982)

## 1. Situation géographique

La Nouvelle Calédonie fait partie de l'archipel mélanésien, qui comporte les pays indépendants suivants : la Papouasie-Nouvelle Guinée, les Iles Salomon, Vanuatu, Fidji et Tonga. La Nouvelle Calédonie est le seul territoire parmi ce groupe de pays à rester la colonie d'une puissance européenne. Elle se situe à 1500 km de l'Ouest de l'Australie, environ à l'Ouest de l'Australie, environ à la latitude de Townsville. L'île principale, qui fait 200 km de long et 30 km de large contient la capitale, Nouméa ; il y a en outre les trois Iles Loyauté, de plus petite taille.

## 2. Bref rappel historique

La France, depuis 1853, revendique la possession de la

Nouvelle Calédonie. Depuis cette date, elle y envoie des colons. La France s'est aussi servie du territoire pour y installer des colonies pénitentiaires.

Les meilleures terres furent prises aux indigènes les Kanaks pour être données aux colons ou rattachées aux prisons. La colonisation n'a pas été acceptée par les Kanaks, qui se sont révoltés en 1878 et encore une fois en 1917.

Mais l'Etat français en prit prétexte pour écraser les Kanaks et livrer encore plus de leurs terres aux mains des colons. De nombreux Kanaks furent alors déportés vers Tahiti ou le Queensland. D'autres furent déportés vers d'autres zones de Nouvelle Calédonie peuplées d'autres groupes indigènes, ce qui entraîna des tensions entre différents groupes kanaks.

En même temps, les autorités françaises imposèrent une politique de génocide culturel, en vue de remplacer la culture d'origine par les usages français. L'Eglise catholique collabora avec l'Etat pour tenter d'annihiler la culture kanak. Jusqu'à aujourd'hui, toute l'instruction s'est faite en français, niant les 36 langues kanaks parlées en Nouvelle Calédonie.

On enseigne encore aux jeunes Kanaks que leurs ancêtres étaient les Gaulois. Seule l'Eglise protestante est bilingue. La seule culture reconnue et maintenue par l'Etat français et l'Eglise catholique, c'est la culture française ; de fait, jamais la culture kanak n'a été reconnue par les Français.

### 3. Composition de la population

Il y a environ 160 mille habitants en Nouvelle Calédonie, cet ensemble comprend :

- 60 mille Kanaks
- 25 mille « Calédoches », descendants de colons installés là depuis plusieurs générations
- le troisième groupe, incluant des personnes originaires des autres colonies françaises : de Martinique, de Guadeloupe, de la Réunion, de Wallis et Futuna, de Tahiti ; mais aussi des citoyens Français du Vietnam, d'Algérie, du Vanuatu, expulsés de ces pays après l'indépendance ; enfin des descendants de travailleurs venus des Nouvelles Hébrides, du Japon, de Java, d'Indonésie, qui furent importés par les colons Français comme main d'œuvre bon marché.

### 4. Le statut politique du territoire

Toute la propriété de la terre et du sous-sol fut acquise par la France en 1853, une partie de la terre fut donnée aux colons en tant que propriété privée, une partie a été allouée aux Kanaks sous forme de « réserves », mais ces réserves demeurent propriété de la France.

Le reste des terres fut gardé pour l'Etat et son administration. Tous les gisements de minerais appartiennent à l'Etat français. La Nouvelle Calédonie est le troisième

exportateur de nickel dans le monde ; il y a aussi des gisements de chrome et d'autres minerais. D'autre part, la France revendique les étendues marines depuis les côtes jusqu'à la limite de 200 miles marins.

Cette zone marine contient de grandes quantités de nodules polymétalliques, une ressource d'énergie importante pour l'avenir. Il est possible qu'elle recèle aussi des gisements de pétrole. La France a en outre passé des accords avec le Japon et les USA au sujet de la pêche industrielle.

### **A propos du statut des terres**

Les Kanaks vivent sur les terres qu'ils travaillent pour leur subsistance, mais qui appartiennent à l'Etat français. Ce système de « l'usufruit » provient de système médiéval du servage. Seuls les gens arrivés après la colonisation peuvent être propriétaires, mais les Kanaks, en tant que communauté, ne disposent pas de ce droit. C'est seulement en tant qu'individu qu'un Kanak peut posséder un terrain. Ceci fut pensé pour détruire l'unité de la communauté kanak, en poussant quelques individus à s'intégrer au style de vie européen.

### **A propos du statut des populations**

Il y a deux statuts qui sont reconnus : la loi commune pour les « nationaux » Français, et un statut spécial pour les Kanaks. Ils

ne sont pas égaux devant la loi. Par exemple, dans un mariage mixte, la personne qui était du statut spécial le perd, et gagne le statut commun. Ceci est un autre moyen de supprimer l'identité du peuple Kanak. Tous les enfants nés de ces mariages ont le statut commun, et ne subissent plus les lois spéciales sur la terre. Même les enfants nés d'une union mixte « irrégulière » gagnent le statut commun.

### **A propos du pouvoir politique, toujours détenu par la France**

Depuis que la Nouvelle Calédonie est territoire français, elle est gouvernée par un représentant de la France : le Haut-Commissaire. Une Assemblée Législative est élue directement par la population, et élit à son tour un conseil exécutif qui est présidé par le Haut Commissaire.

Les représentants de la population peuvent bien faire des lois, mais seulement celles qui correspondent avec la constitution française. Le Haut-Commissaire est à la fois président du conseil exécutif local et représentant de l'Etat français, qui est à 20 mille km.

C'est pourquoi en Nouvelle Calédonie nous disons qu'il a deux casquettes. Mais il est fondamentalement un gouverneur français, qui exerce le pouvoir dans les domaines vitaux que sont l'immigration, l'éducation secondaire, la défense, la police, le commerce, les télécommunications et les media, la

santé et le budget. En d'autres termes, tout ce qui est important est décidé par la France.

## **5. La situation politique actuelle**

Il y a trois groupes politiques importants dans l'assemblée territoriale.

La Droite, qui détient 15 sièges, s'oppose à l'indépendance, qui menace ses richesses. C'est une coalition dont la politique coïncide avec celle de Giscard d'Estaing et Jacques Chirac en France, elle représente deux grands groupes : les riches propriétaires terriens et la population immigrée, qui veut garantir ainsi du travail pour elle-même. La plupart des officiels français soutiennent ce camp.

Le Centre, avec 7 sièges, est soutenu par les « Calédoches ». Le centre soutient Giscard au parlement français. Il craint l'indépendance parce qu'elle leur ferait perdre leurs terres. Ils prétendent être aussi « Calédoniens » que les Kanaks, mais en même temps ils aiment se voir comme Français.

Le Front de l'Indépendance, avec 14 sièges. Aux élections de 1978, ils ont obtenu 82% du vote kanak. Il comprend 5 partis, qui veulent tous l'indépendance pour la Nouvelle Calédonie, la patrie des Kanaks. Le plus avancé est l'Union Calédonienne, qui fut le premier parti créé par les Kanaks dans les années 50. Ce Front vise à gagner l'indépendance complète.

L'indépendance dans le choix des partenaires commerciaux, aujourd'hui dicté d'en-haut par la France, indépendance dans le choix des alliés politiques. Surtout, les Kanaks veulent être eux-mêmes, vivre leur propre culture et posséder leurs propres terres.

La France prétend que la majorité des Néo-calédoniens ne veut pas l'indépendance. Si c'est vrai, c'est parce que la France bourre les urnes. Depuis les années 50, elle a organisé une immigration en provenance de France et l'enrôlement de personnel militaire temporaire : en votant ils noient le vote indigène. Ainsi l'électorat est-il manipulé, contredisant la proclamation des Nations Unies qui reconnaît le droit des peuples indigènes à l'auto-détermination.

## 6. Conclusion

J'espère que cette brève déclaration vous aura montré que le peuple indigène de Nouvelle Calédonie a de nombreux problèmes en commun avec les autres peuples indigènes du monde. Nous sommes prêts à les soutenir dans leur lutte contre l'impérialisme des grandes nations, pour la survie de leur race, de leur culture et pour la possession de leurs terres.

Nous soutenons les Aborigènes d'Australie en particulier et nous suivons très attentivement les progrès de leur lutte. Il nous est facile de nous identifier avec leur situation. Comme eux nous sommes les Noirs du Pacifique Sud. Comme eux nous

combattons pour la possession de nos terres et pour la reconnaissance et la survie de notre culture, pour la justice et pour les droits de l'homme.

Nous observons que des mots comme « droits de l'homme » n'ont plus aucune signification lorsque les puissances impérialistes se rencontrent pour discuter de sujets comme le nickel en Nouvelle Calédonie ou l'uranium en Australie. Nous vous faisons part de nos regrets de ne pouvoir participer à cette conférence en tant que délégués, en espérant que cela changera au prochain meeting. En conclusion, je pourrais dire que si les peuples indigènes sont différents les uns des autres sous beaucoup d'aspects, ils sont unis comme frères et sœurs dans un combat commun.